

Mariam Benalioua (marimabenalioua@gmail.com)

Tachfine Baida (tachfine.baida@gmail.com)

Chloé Ould Aklouche (chloe.ouldaklouche@scpobx.fr)

Laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM – UMR 5115), Sciences Po Bordeaux (France)

Theme 5: The Normative and the Empirical in Socio-legal Research

Naviguer les défis de la recherche socio-juridique sur des terrains difficiles : Questionnements méthodologiques, analytiques et épistémologiques

Ce panel examine comment les chercheurs abordent empiriquement les phénomènes juridiques et judiciaires dans des contextes sensibles et difficiles d'accès. Ces défis peuvent être liés à des contextes - autoritaires, d'occupation, de conflit armé ou de guerre, à des situations d'enquête impliquant des minorités juridiquement réprimées - minorités sexuelles et de genre, ethnolinguistiques, religieuses - ou encore au fonctionnement opaque des systèmes judiciaires – confidentialité des dossiers, archivage dysfonctionnel ou l'absence de numérisation. Pour contourner ces obstacles, les chercheurs combinent souvent différentes méthodes d'enquête telles que l'analyse des documents et des archives judiciaires, l'ethnographie et les entretiens (N'Diaye, 2022). Ce panel invite les contributions qui s'inscrivent dans l'un des axes suivants ou de manière transversale.

À visée méthodologique, un premier axe de ce panel examine les conditions d'accès aux documents judiciaires et aux différents acteurs impliqués dans un procès, dans un contexte souvent marqué par la suspicion et la méfiance. L'objectif est d'élucider les choix méthodologiques en explicitant les compromis et les dilemmes éthiques entre les normes régissant la production scientifique, la conduite des chercheurs sur le terrain et la relation d'enquête (Morelle et Le Marcis, 2022).

Un deuxième axe, à portée éthique et épistémologique, questionne les relations entre l'enquête ethnographique et l'enquête judiciaire. Les travaux de Deborah Puccio-Den montrent que l'enquête judiciaire, en analysant celle du juge Falconi sur la mafia sicilienne basée sur des entretiens avec des repentis, s'inscrit dans le modèle épistémologique des sciences sociales (2001). Il s'agit ainsi d'interroger les procédures de vérification propres à ces deux types d'enquête dans leur construction d'une « vérité ». Comment concilier analyse des documents judiciaires avec les entretiens menés auprès de justiciables ou de professionnels du droit lorsque ces sources fournissent des récits divergents ? En effet, les chercheurs se trouvent parfois confrontés à la résolution des contradictions découlant du croisement de différentes données d'enquête. Ces opérations sont d'autant plus délicates qu'elles concernent une population vulnérable ayant déjà eu affaire à la justice.

Bibliographie :

Morelle, Marie et Le Marcis, Frédéric, « Éthiques confinées : quand l'éthique du chercheur dévoile celle des lieux d'enquête » dans Frédéric Le Marcis et Marie Morelle (dir.), *L'Afrique en prisons*, Lyon : ENS Éditions, coll. Sociétés, espaces, temps, 2022, 322 p.

N'Diaye, Marième. "Comment saisir la production du genre par le droit ? Réflexions à partir d'une triangulation de données qualitatives sur les juridictions familiale et pénale à Dakar." *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 153(1), 2022, pp. 46-7

Puccio-Den, Deborah. "L'ethnologue et le juge. L'enquête de Giovanni Falcone sur la mafia en Sicile." *Ethnologie française*, vol. 31, no. 1, 2001, pp. 15-27